

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



GROUPE AFRICAIN SUR LA COMPTABILITE NATIONALE (GACN)

RAPPEL DES CONCLUSIONS DES REUNIONS DU GACN

- LUSAKA (07-11 AVRIL 2008)

- TUNIS (02-04 JUILLET 2008)

*par Luc MBONG MBONG
Statisticien principal*

Sommaire

- I. Introduction
- II. Réunions du GACN de Lusaka et de Tunis
- Annexe 1. Termes de référence du Groupe africain sur la comptabilité nationale.
- Annexe 2. Propositions d'éléments à prendre en compte dans l'élaboration du Cadre logique axé sur les résultats, de la stratégie africaine de mise en œuvre du SCN 93 révisé
- Annexe 4. Rapport de la deuxième réunion du Groupe africain sur la comptabilité nationale (GACN), Tunis, Tunisie du 02 au 04 juillet 2008

I. Introduction

Le Groupe africain sur la comptabilité nationale (GACN) a été mis en place par StatCom-Afrique, au cours de sa première réunion tenue à Addis-Abéba, du 21 au 23 janvier 2008. Il comprend, en plus de la Banque africaine de développement (BAD) qui en assure la présidence, la Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique, la Commission de l'Union Africaine (CUA), les Communautés économiques régionales (CER) (CEEAC, CEDEAO, COMESA, SADC) et AFRISTAT.

Ce groupe peut faire appel aux experts comptables nationaux dans le cadre de ses travaux. Il a déjà tenu deux (02) réunions : du 07 au 11 avril 2008 à Lusaka, et du 02 au 04 juillet 2008 à Tunis.

II. Réunions du GACN de Lusaka et de Tunis

La réunion de Lusaka a permis d'élaborer les termes de référence du GACN (Annexe 1) et un ensemble d'éléments à prendre en compte dans l'élaboration de la stratégie africaine de mise en oeuvre du SCN (Annexe 2).

Les recommandations de cette réunion portaient essentiellement sur la nécessité de maintenir la dynamique ainsi créée et c'est à ce titre qu'il avait été demandé à La Banque d'organiser une deuxième réunion du GACN, sur l'élaboration de la stratégie africaine de mise en oeuvre du SCN. Entre autres objectifs, cette stratégie doit définir le cadre de programmation de la mise en oeuvre du SCN révisé en Afrique (axes stratégiques, principales activités, pôles d'action : régional (BAD, CEA, CUA), sous-régional (CER), et national (pays).

La réunion de Tunis était consacrée à l'examen du projet de stratégie préparé par la Banque. La réunion a formulé les recommandations suivantes, à l'endroit des pays, des organisations régionales et sous régionales, ainsi que du GACN.

Recommandations :

- Finaliser la matrice d'intervention au niveau du chronogramme par les Organisations et les organisations sous régionales (OSR, BAD)
- Identifier les sources de financement (toute partie prenante)
- Finaliser l'aspect suivi-évaluation et préciser les résultats attendus de la mise en œuvre de la stratégie (BAD et GACN)
- Continuer à améliorer le projet de stratégie qui est ouvert à des observations et des améliorations (OSR, BAD)
- Les représentants soumettront à leurs OSR respectives le projet (OSR)
- formaliser le GACN en informant les pays et les institutions des missions et activités du groupe (BAD),
- Préciser les synergies de la stratégie avec le PCI (BAD)
- Finaliser le plan stratégique, fixer les délais et affecter les tâches (BAD et GACN)
- Charger la CUA de mise en œuvre de l'axe stratégique « plaidoyers » auprès des pays (CUA)
- Finaliser la structure de gouvernance de la stratégie africaine (BAD, CEA)
- Sensibiliser les utilisateurs des comptes nationaux au sujet du développement de la stratégie africaine pour la mise en œuvre du SCN (toute partie prenante)
- Recenser les guides méthodologiques existants (CEA)
- Demander aux pays et aux organisations régionales et sous régionales, les priorités en matière de comptabilité nationale (BAD)
- Situer la place de la stratégie africaine au niveau international afin de créer une synergie profitable au continent africain. A cet effet, il a été indiqué que les recommandations de la conférence de Luxembourg (du 6 au 8 mai 2008) vont probablement déboucher sur une stratégie de mise en œuvre du SCN révision1 dans les pays en voie de développement. (BAD).

Au niveau de la Banque, les travaux se poursuivent et nous espérons finaliser la matrice vers la fin du mois de septembre 2008.

Le projet de stratégie sera soumis à StatCom-Afrique pour validation, suivant les mécanismes prévus à cet effet.

Annexe 1. Termes de référence pour la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN) 93 en Afrique.

1- Contexte

1.1 L'élaboration des comptes nationaux fait face à de nombreuses difficultés qui constituent autant de défis auquel les pays africains font face en matière de mise en oeuvre du SCN 93. D'importants défis, résultant des moyens limités au triple plan humain, matériel et financier, concernent les insuffisances en matière de coordination, de gestion statistique et de sources de données. Le problème posé par la mise en œuvre du SCN ne se limite pas aux seuls instituts nationaux de la statistique, il influe également sur l'ensemble du Système statistique national.

Parmi les autres défis, il convient de signaler la prise en compte de façon régulière du secteur informel dans les comptes nationaux ainsi que la formation du personnel statistique chargé de la recherche et des statistiques dans les ministères de tutelle, les organismes et les directions des administrations publiques.

1.2 Conséquence de cet état de choses, la véritable taille de l'économie n'est pas intégrée dans les comptes nationaux en plus des problèmes liés au retard dans leur publication et leur diffusion qui tiennent au mauvais état de l'outil technologique (la plupart des opérations sont peu automatisées et l'accès à Internet est irrégulier). S'agissant de la taille de l'économie, seuls quelques tableaux et comptes sont produits, parfois, uniquement la valeur ajoutée, basée sur une couverture limitée, est disponible. Cette couverture pour certains pays n'est pas établie avec certitude : les nomenclatures des activités et des produits sont trop agrégées et/ou fondées sur des indicateurs dépassés. Dans certains cas, il est nécessaire d'améliorer la couverture du champ des activités formelles et informelles. A titre d'exemple, les institutions sans but lucratif et les organisations de la société civile, de même que d'autres niveaux de gouvernance comme les collectivités territoriales et locales et les organismes d'aide ne sont pas toujours couverts.

- 1.3 Ainsi, l'élaboration des comptes nationaux complets, comparables, standardisés et diffusés à temps est devenue un impératif en raison, entre autres, de la nécessité actuelle d'intégration économique de l'Afrique et de l'adoption d'une monnaie unique. Le phénomène croissant de mondialisation et les investissements directs étrangers appellent également des statistiques comparables et fiables pour des comparaisons et la prise de décisions adéquates.
- 1.4 Les pays africains ont convenu du fait que le SCN constitue la base pour la mise en œuvre des comptes nationaux harmonisés dans les Etats membres. Le SCN représente une base conceptuelle fiable agréée au niveau international en raison de l'exhaustivité des tableaux et des comptes recommandés par ce système. En outre, le SCN est conforme à tous les manuels standards de compilation de statistiques monétaires, budgétaires, sur la balance de paiements et la dette extérieure. A cause des exigences du système, la mise en œuvre du SCN est difficile bien qu'il s'agisse d'un exercice gratifiant. D'où la nécessité d'élaborer une stratégie de mise en œuvre du SCN fiable, crédible, limitée dans le temps et réaliste.
- 1.5 Les présents termes de référence servent de fil conducteur aux travaux du Groupe africain de comptabilité nationale (GACN) mis en place par StatCom-Afrique.

2- Objectif

En phase avec les objectifs de la Charte africaine de la statistique, de StatCom-Afrique, du PCI-Afrique et du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique, l'objectif global visé est de régler les problèmes posés par une capacité statistique insuffisante, une faible coordination institutionnelle et l'insuffisance de sources de données. Quant à l'objectif spécifique, il vise à compiler les comptes nationaux en Afrique conformément aux directives et aux recommandations du SCN 93 révisé.

3- Résultats attendus

Il s'agit pour le GACN de proposer un cadre stratégique pouvant servir d'outil de programmation stratégique en matière de mise en oeuvre du SCN 93 révisé. A ce titre, les résultats majeurs attendus couvrent les domaines suivants : résultat institutionnel, élaboration d'une source de donnée solide et des séries de tableaux et de comptes conformes au SCN 93.

3.1 Amélioration institutionnelle

- Des comptables nationaux compétents. Au moins deux par bureau statistique national ;
- Un manuel africain de formation et des programmes de formation sur le SCN 93 ;
- Un manuel de méthodologie africaine pour la mise en œuvre du SCN 93.

3.2 Sources de données

- Des sources de données suffisantes spécifiques aux pays pour la compilation des comptes nationaux.

3.3 Séries de tableaux et comptes

- Tableau Ressources-Emplois ;
- PIB par activité aux prix courants et constants en utilisant les nomenclature ISIC rev3 ;
- PIB par dépense aux prix courants et constants en utilisant les positions élémentaires du PCI-Afrique ;
- Des métadonnées solides pour les agrégats des comptes nationaux diffusés.

4- Portée / Bénéficiaires

Tous les pays africains sont concernés et les organismes continentaux ainsi que les regroupements économiques sous-régionaux, les institutions de formation et les partenaires au développement auront un rôle à jouer.

5- Calendrier

La durée du projet est de 5 ans à partir de janvier 2009.

6- Stratégie de mise en œuvre

La stratégie consistera à atteindre les résultats identifiés au point 3 ci-dessus. Un cadre logique de mise en oeuvre du SCN 93 révisé axé sur les résultats sera élaboré. Dans le cadre de la mise en œuvre, l'on pourra s'inspirer de la structure de gouvernance du PCI-Afrique.

6.1 Renforcement de la capacité institutionnelle.

- Evaluer les besoins et les contraintes en matière de capacités dans les pays membres régionaux et les institutions régionales en fonction de critères établis ;
- Classification des pays membres régionaux en fonction de critères établis ;
- Elaboration d'un plan d'action précis pour le renforcement de la capacité statistique de chaque groupe de pays identifié ;
- Mise en place d'un comité technique pour le suivi de la mise en œuvre du SCN ;
- Elaboration d'un outil commun pour la mise en œuvre du SCN 93 en termes de meilleures pratiques internationales pour le renforcement institutionnel.

6.2 Elaboration de sources de données et d'indicateurs

- Identification des besoins de sources de données et notamment établissement des priorités des besoins ;
- Regroupement des pays en fonction des besoins de leurs sources de données ;
- Elaboration de plans d'action spécifiques pour l'établissement des sources de données potentielles de chaque groupe de pays ;
- Collecte des données en fonction des priorités identifiées par les pays.

6.3 Elaboration de séries de tableaux et de comptes

- Inventaires de pays disposant de tableaux ressources-emplois ;

- Elaboration de nomenclatures communes d'activités (ISIC) et de produits (positions élémentaires PCI) pour les comptes nationaux et notamment, les questions spécifiques aux pays ;
- Feuille de route pour la construction et/ou l'amélioration du tableau ressources-emplois utilisant les nomenclatures communes dans les pays ;
- Compiler le PIB par activité aux prix courants et prix constants en utilisant le tableau ressources-emplois ;
- Compiler le PIB par dépenses aux prix courants et constants en utilisant le tableau ressources-emplois ;
- Diffusion des métadonnées et des séries chronologiques auprès du public.

7- Identification du financement de la stratégie

Le financement de la stratégie pourrait s'organiser en fonction des trois résultats majeurs mentionnés plus haut : résultats institutionnels, élaboration d'une source de données solide et séries de tableaux et comptes conformes au SCN 93.

Les financements devraient être mobilisés au plan national, sous régional ainsi qu'à l'échelle continentale et mondiale

Annexe 2. Eléments à prendre en compte dans l'élaboration du Cadre stratégique de la mise en œuvre du SCN 93

Axes stratégiques	Contenu
Création de l'association des comptables nationaux	Assurer la défense des intérêts des comptables nationaux africains, se prononcer sur les questions d'ordre méthodologique et autres.
Elaboration de la liste des tableaux-type par catégorie de pays	Cette liste de tableaux permettra de valider, suivant les dimensions des pays, les comptes nationaux selon le SCN 93 révisé
Définition d'une stratégie nationale de mise en œuvre du SCN 93	Une fois la stratégie régionale mise en place, les pays doivent s'en référer pour mettre en place leur propre stratégie tenant compte de leurs spécificités. Cette stratégie nationale devra intégrer le financement des activités liées aux comptes nationaux.
Harmonisation des stratégies existantes au niveau de chaque communauté économique régionale	Elaboration du cadre stratégique devant intégrer les stratégies existantes et mises en œuvre par les différentes organisations sous régionales.
Coordination des interventions des autres partenaires	Les interventions des autres partenaires devront s'insérer dans la stratégie globale
Rôle des différentes organisations régionales et sous régionales	Expliciter le rôle que devra jouer chaque organisation dans la mise en œuvre de cette stratégie.
Formation continue et académique	A gérer de concert avec les centres de formation en statistique ; organisation d'ateliers ou séminaires sur des thèmes spécifiques concernant le SCN 93 et ses nouveautés. Mettre l'accent sur l'analyse des agrégats de la comptabilité nationale. Former les comptables nationaux dans le sens de la bonne gouvernance.
Processus de validation des résultats des comptes nationaux	Faire intervenir tous acteurs nationaux (producteurs de données de base et utilisateurs) dans ce processus. Mettre en place des critères de validation des comptes nationaux.
Suivi et évaluation de la stratégie	Faire une évaluation chiffrée de la stratégie et mettre en place des indicateurs de performance.
Coopération Sud-Sud	Dynamiser la coopération Sud-Sud dans la mise en œuvre de la stratégie. Et assurer le transfert de savoir faire.
Calendrier de production des comptes nationaux	Définir un calendrier de production des comptes nationaux. Ce calendrier doit prendre en compte les contraintes liées à l'établissement des budgets nationaux et leur présentation à l'assemblée nationale.
Statut et géométrie des comptes nationaux	Adopter au niveau africain un /deux statut ou appellation des publication des comptes nationaux. Bien indiquer dans la Stratégie les éléments en sortie en fonction de la disponibilité des données de base et des ressources humaines de chaque pays: nomenclatures, TRE, TCEI ?
Documents méthodologiques	Produire des documents méthodologiques ou des notes de traitement de certains domaines en comptabilité

Axes stratégiques	Contenu
	nationale. Mettre ces notes à la disposition des comptables nationaux.
Système de comptabilité nationale africain dérivé du SCN Rev.1	Ce système devra répondre aux spécificités du continent. Il sera mis en oeuvre directement par les pays ou à l'aide des systèmes de comptabilité nationale adapté à chaque pays.
Plaidoyer auprès des gouvernants	Ce rôle est dévolu aussi bien aux organisations régionales et sous régionales qu'aux acteurs nationaux des INS.
Utilisation d'un outil informatique d'aide à la production des comptes nationaux	Mettre en place un logiciel « africain » d'aide à la production des comptes nationaux. Cet outil devra permettre de garantir la comparabilité des données entre pays et être flexible pour une adaptation. Cet outil aura sera gratuitement à la disposition des pays et sa maintenance sera assurée par les moyens obtenus pour supporter la mise en oeuvre de la stratégie africaine.
Données de base	Assurer du champ et la collecte des données de base. Améliorer la production des données de base.
Ressources humaines et matérielles	Mettre en place des équipes de comptables nationaux et du matériel adéquat.

Annexe 3. Rapport de la deuxième réunion du Groupe africain sur la comptabilité nationale (GACN) ; Tunis, Tunisie, (02-04 juillet 2008).

Introduction

La deuxième réunion du Groupe africain sur la comptabilité nationale (GACN) s'est tenue à Tunis (Tunisie) du 02 au 04 juillet 2008. Y ont participé (liste en annexe), les représentants de la Banque africaine de développement (BAD), de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), de la Commission de l'Union africaine (CUA), les représentants des Communautés économiques régionales (CER) africaines (CEEAC, CEDEAO, COMESA, SADC) et d'AFRISTAT, les experts comptables nationaux d'une dizaine de pays africains ; et en qualité d'observateurs, les représentants de l'INSEE-France, de l'ONS-UK, du FMI, de la Banque Mondiale et de l'Université de Johns Hopkins des Etats-Unis d'Amérique.

L'objet principal de la réunion était d'examiner le projet de **la stratégie africaine de mise en œuvre du Système de comptabilité nationale des Nations Unies 1993 (SCN 93) révisé**. Les travaux ont également porté sur (i) le suivi des recommandations de l'atelier de Lusaka, (ii) l'examen du projet de publication des séries chronologiques (2003-2007) des emplois du produit intérieur brut (PIB), et (iii) la décomposition du PIB 2006 suivant les 200 positions élémentaires de la nomenclature PCI-Afrique.

1. Cérémonie d'ouverture

Cette cérémonie a été présidée par M. Khalifa Ben FEKIH, Directeur général de l'Institut national de la statistique de Tunisie. En premier lieu, Monsieur Luc MBONG MBONG a fait un rappel des travaux effectués sur les comptes nationaux au cours de l'atelier organisé à Lusaka du 07 au 11 avril 2008, en insistant sur les recommandations retenues, avant d'introduire l'objectif de la deuxième réunion du GACN.

Ensuite, M. Ben FEKIH a souhaité la bienvenue aux participants et félicité respectivement la BAD pour les travaux accomplis dans le cadre du PCI-Afrique, et la CEA pour les actions d'appui et d'assistance sous forme de formations à un certain nombre de pays africains.

Par la suite, M. Michel MOUYELO-KATOULA a souligné l'importance de la mise en œuvre du SCN 93 et de la nouvelle approche d'établissement des comptes nationaux au niveau de l'Afrique. Cette approche consiste à élaborer une stratégie africaine de mise en œuvre du SCN 93 révisé en tenant compte des difficultés réelles de l'Afrique. Il a insisté sur le fait que les stratégies nationales doivent tenir compte de la stratégie africaine pour le développement de la statistique notamment en matière de comptabilité nationale. Dans ce cadre, il a proposé l'élaboration d'un manuel ou d'un guide pour les stratégies sectorielles afin d'arriver aux stratégies nationales. Il a également indiqué que le GACN va se pencher sur la mise en œuvre de la stratégie fondatrice des mécanismes de l'intégration régionale, l'élaboration de nouvelles approches et de méthodes de comptabilité nationale pour traiter un certain nombre de domaines tels que le secteur informel, les institutions sans but lucratif (ISBL), etc. Il a invité les participants à engager la réflexion pour dégager un noyau raisonnable de comptes à élaborer annuellement par les pays africains.

Par la suite, l'ordre du jour a été adopté par les participants après l'insertion de la présentation sur les ISBL par le représentant de l'Université de Johns Hopkins dans la session 2.

2. Mise en œuvre des recommandations de l'atelier de Lusaka

Il s'agit des présentations des activités qui ont été menées par la BAD, la CEA, la CUA, AFRISTAT et les CER, en réponse aux recommandations de l'atelier de Lusaka du 07 au 11 avril 2008.

Banque africaine de développement

Au titre de cette présentation, M. KOUAKOU Koffi Marc Assistant technique à la BAD, a indiqué les tâches dévolues à la BAD. Cette institution avait la charge de centraliser les informations concernant la décomposition du PIB 2006, les séries 2003 à 2007 du PIB et ses emplois, des taux de change et de la population en milieu d'année. Il a présenté un tableau synthétique qui reprend l'état de mise en œuvre de ces activités, par organisation sous-régionale (au sens du PCI-Afrique) et par pays. Après avoir montré la liste des pays qui ont soumis leurs données et ceux qui sont en retard, M. KOUAKOU a lancé un appel pressant à l'attention des OSR pour la relance de ces derniers. Par ailleurs, il a rappelé que les données collectées serviront à la publication du « Rapport 2008 sur la revue des estimations du PIB dans le contexte de la comparaison multilatérale en Afrique ». En plus des tableaux comparatifs des pays sur les principaux emplois du PIB, ce document pourrait présenter un résumé de la stratégie de mise en œuvre du SCN 93 révisé. Il devrait également intégrer des informations sur les dépenses consacrées aux secteurs sociaux tels que l'éducation et la santé.

Il a été proposé que le rapport contiendrait la stratégie de développement des comptes nationaux, des tableaux comparatifs, des données par pays (PIB, population, taux de change, etc) et les indicateurs sur la situation sociale des pays en matière d'éducation, de santé, etc.

Concernant les points focaux, il a relevé qu'il y a encore des pays qui n'ont pas confirmé les informations demandées dont l'objet est d'instaurer un système de réseau d'experts en comptabilité nationale (bibliographie d'experts contenant, entre autres, l'adresse et le domaine d'expertise) et de situer les points de contacts.

Quant au questionnaire sur les métadonnées 2005, il doit être également révisé en vue de son élargissement aux données sur la série des emplois du PIB et sur la décomposition du PIB 2006 en 200 positions élémentaires de la nomenclature PCI-Afrique.

Commission Economique pour l'Afrique

Pour le suivi des recommandations de Lusaka, M. Andry ANDRIANTSEHENO, représentant de la CEA a rappelé le programme des formations de la CEA qui comprend :

- ❖ les séminaires sur les statistiques du commerce de gros et de détails, les statistiques des transports, etc ;

- ❖ des cours sur des domaines spécifiques : comptes de l'industrie, comptes des administrations publiques, nomenclatures, balance des paiements,
- ❖ des formations sur le SCN93 révisé.

Il a proposé que les formations doivent être organisées conjointement par la CEA et la BAD en vue de supporter le financement d'un plus grand nombre de participants africains.

Commission de l'Union Africaine

M. Thiekoro DOUMBIA, représentant la CUA a cité trois travaux en cours d'exécution, à savoir :

- ❖ la finalisation d'une étude qui a pour principal objectif la mise en œuvre de la Charte africaine de la statistique ;
- ❖ l'établissement de mécanismes entre instituts de statistique pour les échanges d'expériences et des bonnes pratiques ;
- ❖ un programme d'harmonisation des statistiques concernant tous les secteurs dont la comptabilité nationale, les prix, les statistiques budgétaires et financières.

Dans ce sens, la CUA va organiser, du 4 au 5 août 2008 à Abidjan, une réunion d'experts sur la validation du mécanisme de coordination pour la mise en œuvre de la Charte Africaine de la Statistique.

AFRISTAT

Gabriel DOFFOU N'GUESSAN, représentant d'AFRISTAT a rappelé les trois recommandations qui incombent à son organisation. A cet effet, il a mentionné que certains pays n'ont pas encore soumis leurs données et malgré les efforts entrepris, il y a toujours des retards d'envoi des données complémentaires de certains pays rattachés à AFRISTAT. Il a souligné l'hétérogénéité des pays à sa charge due à la diversité des organisations de rattachement, des méthodologies utilisées dans la confection des comptes nationaux etc. Il a ainsi rappelé l'importance des activités statistiques nationales en matière de comptabilité nationale pour harmoniser l'élaboration des comptes nationaux dans les 19 Etats membres d'AFRISTAT.

Par ailleurs, AFRISTAT a mis en œuvre un projet-pilote en 2007 dans cinq pays avec des méthodes rénovatrices en matière statistique et institutionnelle pour l'accélération de production des comptes nationaux.

Il a rappelé la capitalisation par AFRISTAT de son expérience avec les pays de la région et avec d'autres pays et a relevé les problèmes posés à ce niveau ; problèmes d'ordre institutionnel et organisationnel (le programme d'accélération de la production des comptes nationaux).

AFRISTAT a programmé l'organisation en septembre prochain d'un atelier concernant le volet analyse des comptes nationaux pour permettre aux comptables nationaux de faire des interprétations adéquates des résultats.

CEEAC

M. Léon MUDUBU KONANDE, représentant de la CEEAC a mis en exergue l'importance de la sous-région au sein de l'Afrique en précisant qu'elle est composée de 10 pays dont six producteurs de pétrole et quatre possèdent une bonne partie de la forêt africaine et qu'elle compte près de 120 millions d'habitants et couvre 6 millions de km². Il a également évoqué la nécessité d'une harmonisation des statistiques économiques et sociales de la sous-région. Pour cela, la sous région organisera une réunion au mois d'août 2008 à Douala. Le représentant a émis le souhait de faire l'échange d'expériences avec d'autres organisations sous régionales à l'instar d'AFRISTAT et de la CEDEAO.

COMESA

M. Meshesha Getahun WOLDEMEDHIN, représentant du COMESA a fait un constat défectueux sur l'exécution des recommandations en question dû à l'absence de coordination adéquate. Il a, pour cela, évoqué que la BAD a pris contact directement avec les pays pour la transmission des informations et que le COMESA ne disposait pas de la liste des pays qui n'ont pas transmis les données à la BAD. A ce propos, il a recommandé la clarification des rôles des organisations sous-régionales dans le système et il a proposé que leurs rôles ne soient pas limités à la collecte et à la transmission des données.

SADC

M. Ackim Tedulo JERE, représentant de la SADC a dressé une situation détaillée de la disponibilité des données pays par pays. Ainsi, à part l'Angola qui était absent à Lusaka, les autres pays ont transmis les données et les points focaux. La majorité des pays n'ont pas encore soumis les données de 2007.

DISCUSSION

La discussion a porté sur les efforts consentis par la BAD, les organisations sous-régionales et les pays sur la transmission des données concernant les comptes nationaux et les points focaux. Dans ce domaine, l'expérience d'AFRISTAT a été reconnue comme un exemple à suivre par les autres OSR. Il a été également suggéré de s'appuyer sur son expérience pour le guide d'élaboration des comptes nationaux en Afrique.

Cependant, les problèmes liés à la coordination et aux rôles des OSR ont été soulevés. A ce sujet, il a été proposé que les OSR soient le premier niveau d'appui au pays et que les organisations régionales interviennent au niveau des pays en étroite collaboration avec ces OSR.

Ensuite, il a été demandé à la CEA d'informer tous les pays de son programme de formations et d'organisation d'ateliers.

Au niveau des pays de l'Union du Maghreb Arabe, les instituts statistiques vont élaborer une stratégie de développement de la statistique dans la région. A l'instar des autres OSR, ce nouveau pôle sera dorénavant le représentant de ces pays vis à vis de la BAD.

A la fin, il a été souligné que les résultats du PCI-Afrique 2005 ont été communiqués à la Banque Mondiale et sont intégrés dans le PCI global. La publication des

résultats mondiaux est disponible et sera envoyée aux pays par la Banque Mondiale. Les PPA de l'Afrique sont intégrées depuis le mois décembre 2007 dans les PPA mondiales et ont fait l'objet d'une publication en février.

PRESENTATION D'UNE ETUDE SUR LES ISBL

Cette présentation a été faite par M. Lester SALAMON. Une étude a été menée par l'Université de Johns Hopkins sur les ISBL dans une quarantaine de pays situés dans différents continents. Les résultats ont été présentés par le représentant de cette Université. Il a souligné la révélation par l'étude des résultats inattendus dont entre autres l'importance des ISBL dans l'économie étudiée en matière de contribution au PIB qui se situe aux alentours de 5% et en matière d'emplois rémunérés et volontaires. Les résultats de l'étude sont accessibles par les adresses des sites suivantes: www.jhu.edu/ccss_et_unhandbook@jhu.edu. Il a également mentionné que la Division des statistiques des Nations Unies a publié un manuel concernant les ISBL en 2003 en plusieurs langues (anglais, français, Arabe, etc).

3. Stratégie de mise en œuvre du système de comptabilité nationale

Cette partie a débuté par une présentation, par la BAD, des sept axes proposés dans le cadre de la « STRATEGIE AFRICAINE DE MISE EN ŒUVRE DU SCN93 REVISE ».

Axe stratégique 1 : « Améliorer les acquis du PCI-Afrique dans la sphère des travaux de comptabilité nationale. »

Dans cet axe, l'objectif stratégique principal est d'accroître les capacités²des pays africains à intégrer le PCI-Afrique.

Axe stratégique 1 : « Doter le continent africain d'un SCN93 révisé adapté à ses réalités socio-économiques ». L'objectif de cet axe est d'élaborer le premier système de comptabilité nationale africain dérivé du SCN 93 révisé.

Axe stratégique 3 : « Développer un système de programmation dans la production des comptes nationaux ». L'objectif principal est d'optimiser et rationaliser la production des comptes nationaux.

Axe stratégique 4 : « Augmenter les capacités de production et d'analyse des comptes nationaux ». L'objectif est de développer la capacité de production à l'aide d'un logiciel et d'un document méthodologique et d'assurer la formation des comptables nationaux et notamment en matière d'analyses de comptes nationaux.

Axe stratégique 5 : « Améliorer les prérequis nécessaires à la mise en œuvre du SCN 93 révisé ». L'objectif principal est de développer un système d'enquête socio-économique requise pour l'élaboration des comptes nationaux. »

Axe stratégique 6 : « Accroître les moyens en ressources humaines, matérielles et financières ». L'objectif principal est d'augmenter les ressources par une action de plaidoyer à tous les niveaux décisionnels et aussi de réorganiser et de valoriser les travaux des comptables nationaux par la création d'une Association de Comptables Nationaux Africains (ACNA). »

Plan d'action

Le GACN va élaborer un plan d'action quinquennal 2009-2013 concernant les activités à mener aux niveaux régional, sous-régional et national. Les activités répertoriées dans le cadre de la stratégie africaine feront l'objet du suivi-évaluation selon un chronogramme bien établi.

Propositions

L'examen détaillé des axes stratégiques a permis d'apporter des améliorations pertinentes tant au niveau de l'ordre, de la formulation des axes qu'au niveau des objectifs visés. A l'issue des discussions, les propositions suivantes ont été faites :

- l'axe stratégique 1 passe au deuxième rang et l'axe stratégique 2 monte au premier rang ;
- les objectifs au niveau de l'axe stratégique 1 : « Doter le continent africain d'un SCN adapté à ses réalités socio-économiques » sont :
 - objectif stratégique 1.1 : Elaborer le Système Africain de Comptabilité Nationale (SACN) ;
 - objectif stratégique 1.2 : Elaborer les manuels et de guides concernant les modalités de bonnes pratiques ;
 - objectif stratégique 1.3 : Mettre en œuvre d'un dispositif de consolidation de métadonnées existantes ;
 - objectif stratégique 1.4 : Mettre en place de modalité de mise en œuvre du SACN
- Le système africain de comptabilité nationale (SACN) qui sera élaboré doit être dynamique et mis à jour de manière continue conformément au SCN des Nations Unies;
- Un deuxième objectif au niveau de l'axe 2 : « Améliorer les acquis du PCI-Afrique dans la sphère des travaux de comptabilité nationale » qui consiste à établir un état des lieux des pays africains en matière de comptabilité nationale ;
- Faire référence au SCN au lieu de SCN93 révisé ;
- Reformuler l'axe 3 comme suit : « Elaborer un système opérationnel de production et de diffusion des comptes nationaux à la fois optimal et efficient ».
- Reformuler l'axe stratégique 4 par « Renforcer les capacités et la pérennité de production et d'analyse de comptes nationaux ».
- Reformuler l'axe stratégique 5 par « Augmenter la disponibilité et améliorer la qualité des données de base requises pour la compilation des comptes nationaux en s'appuyant sur la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique ». Les objectifs au niveau de cet axe sont:
 - objectif stratégique 5.1 : Développer un système d'enquêtes socio-économiques structurelles et courantes;

- objectif stratégique 5.2 : Promouvoir et développer les statistiques administratives ;
 - objectif stratégique 5.3 : Mettre en œuvre les systèmes statistiques internationaux (balance des paiements, statistiques budgétaires, les statistiques financières, etc) pour l'amélioration des comptes nationaux ;
 - objectif stratégique 5.4 : Adapter les nomenclatures internationales aux réalités socio-économiques africaines ;
 - objectif stratégique 5.5 : Développer les statistiques sur les ISBL ;
 - objectif stratégique 5.6 : Elaborer un système statistique relatif aux projets et programmes de développement.
- Individualiser l'action de plaidoyer dans un axe à part ;
 - Le processus de suivi évaluation ne doit pas faire partie des axes stratégiques, car la stratégie doit être mise en œuvre par l'ensemble des partenaires. Il a été noté que le suivi évaluation peut comprendre plusieurs aspects (scientifique, technique, financier, ...) et doit faire l'objet d'un manuel à part.

La BAD a rappelé que, suivant leur nature (objectif ou activité), ces propositions seront intégrées dans le projet de document présenté.

Chronogramme :

La BAD a présenté un tableau comprenant le chronogramme allant du dernier semestre 2008 à 2013, les interventions des organisations régionales et sous-régionales de l'Afrique et celles des partenaires au développement. Ce tableau sera rempli et intégré au niveau de la stratégie africaine de mise en œuvre du SCN, avant d'être transmis aux pays pour avis.

Hypothèses/Risques : Enfin, il y a lieu de relever que la réussite de la mise en œuvre de cette stratégie a suscité les observations suivantes :

- la recherche et la préservation de l'indépendance technique de la statistique nationale ;
- la durée de cinq ans prévue pour la mise œuvre du SCN en Afrique paraît trop courte en prenant en compte des expériences d'autres régions.

Recommandations :

- Finaliser la matrice d'intervention au niveau du chronogramme par les Organisations et les organisations sous régionales (OSR, BAD)
- Identifier les sources de financement (toute partie prenante)
- Finaliser l'aspect suivi évaluation et préciser les résultats attendus de la mise en œuvre de la stratégie (BAD et GACN)

- Continuer à améliorer le projet de stratégie qui est ouvert à des observations et des améliorations (OSR, BAD)
- Les représentants soumettront à leurs OSR respectives le projet (OSR)
- formaliser le GACN en informant les pays et les institutions des missions et activités du groupe (BAD),
- Préciser les synergies de la stratégie avec le PCI (BAD)
- Finaliser le plan stratégique, fixer les délais et affecter les tâches (BAD et GACN)
- Charger la CUA de la mise en œuvre de l'axe stratégique « plaidoyers » auprès des pays (CUA)
- Finaliser la structure de gouvernance de la stratégie africaine (BAD, CEA)
- Sensibiliser les utilisateurs des comptes nationaux au sujet du développement de la stratégie africaine pour la mise en œuvre du SCN (toute partie prenante)
- Recenser les guides méthodologiques existants (CEA)
- Demander aux pays et aux organisations régionales et sous régionales, les priorités en matière de comptabilité nationale (BAD)
- Situer la place de la stratégie africaine au niveau international afin de créer une synergie profitable au continent africain. A cet effet, il a été indiqué que les recommandations de la conférence de Luxembourg (du 6 au 8 mai 2008) vont probablement déboucher sur une stratégie de mise en œuvre du SCN révision1 dans les pays en voie de développement. (BAD).